



la lettre du TIBET

La *Lettre du Tibet* est une publication du **Comité de Soutien au Peuple Tibétain**
2, rue d'Agnou 78580 Maule. - Fax (33-1) 30 90 88 25 - E-Mail CSPTF@FRANCENET.FR

ABONNEMENT
10 Numéros :25 Eur

Qui fera bouger la Chine et comment ?

N° 73

fév. 2004

Edito

De voyages en voyages, de déclarations en déclarations, les "China watchers" et les diplomates n'en finissent pas de guetter le moindre signe de changement, dans la lumière trompeuse d'un taux de croissance qui fait parfois prendre l'illusion pour réalité. Où est-elle donc, la liste objective de ces changements annoncés mais dont rien ne permet d'affirmer l'existence sur le terrain ? Certes, les Chinois des villes, disposant d'un pouvoir d'achat en hausse, sont plus libres de consommer qu'ils ne l'ont jamais été, on s'habille librement, on sort, on voyage. Mais il faut s'arrêter au seuil du politique, du religieux et de leur expression, surtout s'il s'agit de formuler la moindre critique. Le tout répressif, voire la peine de mort, demeure le traitement réservé aux "minorités" qui prétendent affirmer leur droit à l'existence, qualifié de crime contre l'Etat. Il est significatif que le héros et le symbole de la Quatrième Génération de dirigeants communistes, prétendue génération de l'ouverture, ait accepté de formuler quelques avancées de pur principe lors de son voyage à Paris mais soit demeuré muet comme une carpe en ce qui concerne le Tibet, se contentant de répéter l'antienne habituelle, sans même reconnaître que les fameuses conditions de cette "porte ouverte au Dalai Lama" étaient très largement remplies par l'intéressé ! Il est vrai que face à lui, le Président français s'est appliqué à s'en tenir scrupuleusement - allant même

au-delà - au credo de la politique chinoise de la France : ne rien exiger mais accompagner de ses vœux les plus doux un supposé mouvement, intégrer sans réserves la Chine dans la communauté internationale, développer le commerce et les échanges... Il n'en reste pas moins qu'une telle attitude choque si on la rapporte à la réalité répressive et inéquitable de la Chine d'aujourd'hui. Les parlementaires français, dont un sur deux s'est abstenu de cautionner par sa présence le discours sans débat du président chinois à l'Assemblée, ont bien montré ce que ressentent les démocrates de ce pays. Que l'on exprime des regrets pour le massacre de Tien Anmen, que l'on fasse la paix avec Taïwan, que l'on laisse les internautes, les journalistes et les syndicalistes s'exprimer et surtout, en ce qui nous concerne, que l'on entame un dialogue sincère et substantiel avec le Dalai Lama, allant vers une autonomie respectueuse du Tibet.

Ce ne sont pas là des extravagances d'occidentaux arrogants mais la volonté certaine de millions de Chinois et de Tibétains. En les écoutant, la caste dirigeante qui annexe depuis un demi siècle le "mandat du ciel", prouvera mieux que par mille discours qu'elle recherche désormais la démocratie, c'est à dire le mandat des hommes.

Jean Paul Ribes

Losar Tashi Delek !
Bonne Année du Singe de Bois.

Ouvert, habile et intelligent, le singe est aussi, pour la majorité des pays d'Asie, un symbole de générosité et de dévouement. On se souvient d'Hanuman rapportant sur ses épaules un continent entier, censé renfermer une seule plante capable de sauver son maître révérend, le Dieu Rama. Et des mille ruses du singe pèlerin dans le célèbre roman d'aventure chinois qui raconte son voyage à l'Ouest, à la recherche des enseignements. Les Tibétains quant à eux, dans une vieille légende, en font l'époux sage et généreux de l'ogresse. Inspiré par le bodhisattva de la compassion Chenrezig, il accepta de s'unir à la démonsse. De ces noces naquirent les habitants du Haut-Pays, pleins de désirs et d'émotions, mais capables aussi des plus grands gestes de renoncement et de sagesse. Puissent-ils être libres et heureux, ainsi que chacun d'entre nous.

Merci !

Constatant la solidité et l'efficacité des liens tissés au cours des ans avec les élus de la République, Le Comité de Soutien remercie tous ceux qui lui ont prêté une oreille attentive. Il remercie également tous les groupes qui, sur le terrain, ont su s'adresser à leurs élus de toutes appartenances politiques pour leur parler le langage de la franchise et de la vérité.

Commémoration du 45^{ème} anniversaire du soulèvement du peuple tibétain contre l'occupation chinoise du 10 mars 1959 à Paris.

Dimanche 14 mars 2004 : 15h 30

Rassemblement, Place du Trocadéro, 75016 Paris.

- **Présentation de la journée** par M. Thubten Gyatso, Président de la Communauté tibétaine en France.

- **Lecture partielle du message de Sa Sainteté le Dalai-Lama** en tibétain par M. Tashi Phuntsok, Représentant de Sa Sainteté le Dalai-Lama à Paris.

- **Lecture du message intégral de Sa Sainteté** en français par M. Wangpo Bashi, Secrétaire du Bureau du Tibet, Paris.

- **Allocution de Monsieur Lionnel Luca**, Président du Groupe d'études sur les problèmes du Tibet à l'Assemblée Nationale.

- **Marche de protestation.**

- **Prière d'appel à la Vérité** suivie par 2 minutes de silence en mémoire des Tibétains décédés pour le Tibet.

- Retour sur la Place du Trocadéro. Lecture du texte des messages.

- **Hymne national tibétain.**

18h30 Fin de la journée de commémoration.

Venez nombreux soutenir le peuple tibétain !

Manifestation organisée par la Communauté tibétaine en France et le Bureau du Tibet

Lors de la précédente campagne pour Sey Khedup, vous avez été particulièrement nombreux à envoyer des courriers aux autorités chinoises et françaises.

Certains d'entre vous ont signalé des réponses du Ministre des Affaires Etrangères pour l'un ou l'autre des prisonniers pour lesquels les membres de Tibet Lib sont intervenus dans les mois passés.

Voici un extrait d'une de ces réponses du Ministère au sujet de Jigme Gyatso (action de juillet 2003) :

"Notre pays a déjà demandé aux autorités chinoises de faire preuve de clémence envers Jigme Gyatso (Dhondup Tsering)

Notre action en sa faveur s'exprime dans le cadre de notre dialogue bilatéral avec la Chine comme dans celui de contacts réguliers que l'Union Européenne entretient avec la Chine sur les droits de l'homme" (...)

D'autre part, je voudrais préciser que le modèle de lettre ainsi que sa traduction sont proposés à titre indicatif et qu'une personnalisation des courriers est toujours souhaitable. De même, en ce qui concerne les adresses, chacun a la totale liberté de choisir l'une ou l'autre d'entre elles et de préférer envoyer un courrier à d'autres autorités (par exemple au Président de la République Française 55, rue du Faubourg Saint-Honoré 75008 Paris - envoi dispensé de timbrage)

L'exposé du cas de Sey Khedup a été envoyé par des membres de Tibet Lib à leur député, à titre de sensibilisation, ce qui ne peut être que très positif.

D'autres membres m'ont fait part de l'utilisation des cas de prisonniers proposés pour réaliser des pétitions à distribuer autour d'eux.

En juillet dernier lors de sa visite en France, Ngawang Sangdrol évoquait le cas de Anu, sa compagne de détention à Drapchi. Elle insistait sur la fragile condition physique et morale de son amie et demandait à ce que des actions, telles que celle-ci, soient menées pour elle.

Bien amicalement,
Monique Dorizon

Cette fois, le cas proposé est celui de Anu

Anu, tibétaine de 47 ans, a été amputée après avoir été renversée à l'âge de 13 ans, par un camion militaire chinois et ne possède qu'une jambe. Elle se déplace à l'aide de béquilles.

Anu fut enlevée de chez elle tard dans la nuit en mars 2001 par des membres du PSB (Bureau de la Sécurité Publique). La raison exacte de l'arrestation de Anu est obscure, mais des témoignages non confirmés disent que Anu fut accusée de posséder du matériel "séparatiste" en provenance de la communauté tibétaine en exil en Inde, matériel qui aurait été copié et distribué à Lhassa. Elle aurait été accusée de "liens avec le gouvernement tibétain en exil" et de "possession de tracts séparatistes tels que des discours du Dalai Lama"

En octobre ou novembre 2001, malgré son handicap, elle a dû séjourner au Centre de rééducation par le travail de Trisam, connu pour sa rigueur et l'utilisation de la torture. Actuellement, elle est emprisonnée à la prison de Drapchi à Lhassa dans une cellule où sont aussi enfermés des prisonniers de droit commun. Ceux-ci sont encouragés par les gardiens à donner des informations sur elle. Arrivée à Drapchi dans un état de santé déplorable, Anu souffre de violentes migraines. La durée de sa peine n'est pas connue.

Nous demandons aux autorités chinoises sa libération, de donner immédiatement des garanties sur sa sécurité, assurer qu'elle peut rencontrer sa famille et avoir accès aux soins médicaux.

Exemple de lettre à adresser aux autorités chinoises

(en anglais ou en français)

Dear ...

I am writing to express my concern about Anu, a 47-year-old Tibetan woman, prisoner and amputee who has been detained without charge or trial. I call for Anu's immediate and unconditional release.

I also urge the Chinese authorities to: provide immediate guarantees for Anu's safety, give her access to medical treatment and her family; ensure that Anu is not forced to work in any way that may affect her health; conduct a full investigation into torture and ill-treatment at the Trisam Centre and bring those responsible people before justice.

Yours sincerely,

Votre nom / Votre adresse

Traduction de cette lettre en français :

Monsieur le ...,

Je vous écris pour vous faire part de mes inquiétudes au sujet de Anu, tibétaine de 47 ans, amputée, qui est détenue sans motif, ni jugement. Je demande sa libération immédiate et inconditionnelle.

Je demande aussi instamment aux autorités chinoises de fournir des garanties immédiates pour la sécurité d'Anu, de lui donner accès à des soins médicaux et à sa famille, de garantir que l'on ne force pas Anu à faire un travail qui mettrait sa santé en danger, de mener une enquête approfondie sur la torture et les mauvais traitements infligés au Centre de Trisam et de poursuivre les responsables en justice.

Salutations distinguées

Votre nom / Votre adresse

Destinataires des courriers :

Chairman of the Tibet Autonomous Regional People's Government

Jampa Phuntsok (Qianbga Puncong)

Xizang Zizhiqu Renmin Zhengfu

1 Kang'angdonglu

Lasashi 850 000

People's Republic of China

Minister of Justice

Zhang Fusen

Sifaju (Ministry of Justice)

10 Chaoyangmen Nandajie

Chaoyangqu

Beijingshi 100020

People's Republic of China

Affranchissement pour un envoi de moins de 20 grammes à partir de la France : 0,90 euro

Mr Dominique de Villepin

Ministère des Affaires Etrangères

37 quai d'Orsay 75007 Paris

Monsieur l'Ambassadeur Jinjun Zhao

Ambassade de Chine,

11, avenue George V

75008 Paris

Merci de signaler l'envoi de vos courriers et les éventuelles réponses des autorités par un message à :

Monique Dorizon

13, rue Charles Maréchal

78300 POISSY

ou par email à moniquedorizon@hotmail.com

La visite du Président chinois

L'hémicycle de l'Assemblée nationale était à moitié vide le 27 janvier pour écouter le président chinois Hu Jintao. Quelques 250 députés seulement sur 577 au total étaient présents, dont une vingtaine de socialistes et quelque 200 élus UMP (sur 364).

A l'UDF, une dizaine de députés, environ le tiers du groupe, ont participé à la séance, sans le président du mouvement François Bayrou. Un apparenté UDF, député de Castres, **Philippe Folliot** est resté debout et baillonné avec un tissu blanc durant tout le discours de M. Hu.

Le groupe socialiste a largement boycotté le discours. Seul une vingtaine d'élus (sur 149) ont siégé, parmi lesquels les anciens ministres Elisabeth Guigou et Dominique Strauss-Kahn et leur chef de file Jean-Marc Ayrault. Ni l'ancien Premier ministre **Laurent Fabius**, ni le premier secrétaire du Parti **François Hollande** n'étaient présents.

Enfin, les **trois députés Verts** et la grande majorité (UMP) des 90 membres du groupe Tibet figuraient parmi les absents.

Une douzaine de parlementaires de droite comme de gauche, dont **Lionnel Luca**, président du groupe Tibet, **Daniel Spagnou**, **François Calvet**, **Gabriel Bianchieri**, **Christian Kert**, **Daniel Mach**, **Hervé Mariton**, l'ancien ministre de la culture **Jack Lang**, **Pascal Terrasse**, **Noël Mamère**, avaient choisi de rejoindre la manifestation des défenseurs des droits de l'homme qui se tenait sous forte surveillance policière à quelques centaines de mètres du Palais Bourbon. La plupart des députés arboraient leur écharpe tricolore ainsi qu'un pin's aux couleurs du Tibet.

Parmi les déclarations de la journée :

- **Jean-Paul Huchon** (Président du conseil régional d'Ile de France) : *"On en fait beaucoup (en faveur du président chinois), c'était peut-être pas la peine d'en faire autant. Tienanmen est une des pires félonies pratiquées dans le monde, et en outre j'ai toujours été un militant de la cause du Tibet libre. (Si j'étais député), bien sûr que je ne serais pas à l'Assemblée pour l'écouter !"*

- **Julien Dray** a expliqué qu'en boycottant la séance, il entendait ainsi montrer *"sa solidarité avec le peuple tibétain et manifester son soutien absolu aux dissidents chinois et aux combattants de la liberté"*.

- **Jean-Christophe Lagarde** (UDF) *"n'assistera pas au discours du président chinois (...), refusant de cautionner la politique totalitaire et répressive du parti communiste chinois et notamment le génocide à l'encontre du peuple tibétain. (...) Il y a 3 mois, nous recevions la victime en la personne du Dalaï Lama, aujourd'hui nous ne sommes pas obligés d'écouter le bourreau"*.

- **Roger-Gérard Schwartzberg** (PRG), dans une lettre adressée le 27 janvier au président de l'Assemblée Jean-Louis Debré : *"Connaissant vos obligations protocolaires, je ne vous suggère pas de dire cet après-midi 'Vive le Tibet, Monsieur !'. En revanche, il ne serait pas compris que votre discours ne comporte rien qui désapprouve - fût-ce en termes diplomatiques - l'occupation du Tibet par la Chine"*.

- **Jacques Barrot**, président du groupe UMP, a justifié sa présence à l'assemblée en ces termes : *"Le président chinois parlera, nous jugerons ses paroles, et à l'issue de son discours, un certain nombre d'entre nous lui porteront un certain nombre de requêtes notamment en faveur du Tibet, en faveur des droits de l'Homme. C'est par ce dialogue vigilant, attentif, exigeant, que l'on arrivera à progresser et non pas par des boycotts"*.

Lors d'un point de presse à l'Assemblée, Lionnel Luca (UMP), président du groupe Tibet, a déclaré, après avoir bièvement rencontré le président chinois : *"Je me suis montré à lui (Hu Jintao) avec le drapeau du Tibet sur mon revers de veste. Nous lui avons remis, avec Hervé Mariton (UMP), une liste d'une dizaine de noms dont celui du moine tibétain qui risque d'être exécuté le 7 avril. Et ce pli ne lui a pas fait plaisir visiblement". [...]*

"J'ai refusé de siéger. De toute manière, c'est 'circuler, il n'y a rien à voir'. Il n'a rien à nous dire, c'est de la langue de bambou. C'est quelque chose de purement virtuel que d'être là à écouter le représentant d'une dictature. J'étais bien mieux avec les manifestants qui réclamaient un Tibet libre".

Le président chinois Hu Jintao a évoqué le Tibet lors d'une conférence de presse conjointe avec le Président Jacques Chirac le 27 janvier.

"La porte du gouvernement central chinois reste ouverte au Dalaï Lama s'il renonce à l'indépendance pour le Tibet et à toute activité séparatiste" a-t-il déclaré. *"S'il existe des divergences entre nous et le Dalaï Lama, ce ne sont pas des divergences ethniques, religieuses ou politiques"*, a précisé le numéro un chinois.

Lettre ouverte à Hu Jintao

Le texte de cette lettre a été adressé à l'ambassade de Chine, aux **90 membres du groupe d'étude sur les problèmes du Tibet** à l'assemblée nationale, accompagnée d'un autocollant aux couleurs nationales du Tibet, afin qu'ils puissent le porter à la boutonnière le jour de l'intervention dans l'hémicycle du président chinois, **au Président de la République, au ministre des Affaires Etrangères, à la presse**

Plusieurs parlementaires nous ont fait savoir qu'ils avaient relayé cette lettre auprès des autorités françaises et chinoises.

Cette "Lettre ouverte" est disponible sur www.tibet-info.net

Pour un représentant spécial européen "Tibet"

Plus de 35 parlementaires, députés et sénateurs, nous ont fait savoir qu'ils sont intervenus auprès du Premier Ministre, M. Raffarin, pour réclamer la désignation d'un représentant spécial pour le Tibet au sein des institutions Européennes (liste disponible sur demande au CSPT). En tête des régions; Rhône-Alpes, Midi-Pyrénées, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Bretagne, avec également de nombreux élus de la région Nancéenne.

La position de la diplomatie française

Le Comité de Soutien au Peuple Tibétain, à la veille et au lendemain de la visite de M Hu Jintao, a été reçu, ainsi que d'autres associations défendant les Droits de l'Homme en Chine et au Tibet, par un conseiller du président de la République, qui nous a écouté et que nous avons écouté.

La diplomatie française, nous a-t-il été dit, tire de ce voyage un bilan positif du point de vue de l'ouverture en se fondant en particulier sur des engagements chinois dans trois domaines essentiels, figurant par ailleurs dans un document écrit:

- **la détermination de la Chine à s'intégrer dans le cadre de l'ONU pour la résolution des conflits**, en acceptant les règles, notamment dans les opérations de maintien de la paix dans le monde et la lutte pour la non prolifération des armes de destruction massive et de leurs vecteurs (en particulier les armes ABC).

- **la prise en compte des défis globaux**, tels que le développement durable et les risques climatiques, le traitement des pandémies etc..

- **la signature**, dans le cadre d'une déclaration conjointe sur le **partenariat global stratégique**, prolongeant celle de 1997, d'un paragraphe ainsi rédigé:

"La France et la Chine soulignent la nécessité de promouvoir et de protéger les Droits de l'Homme conformément aux buts et principes de la Charte des Nations-unies, en respectant l'universalité de ces droits, et estiment que tout en tenant compte des spécificités de chacun, il est du devoir des Etats de promouvoir et de protéger tous les droits de l'Homme et toutes les libertés fondamentales. Elles estiment que le respect des droits de l'Homme est une condition nécessaire au développement harmonieux de tout pays et confirment l'importance du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, du pacte international relatif aux droits civils et politiques et des autres conventions internationales concernées. La Chine a créé un groupe de travail pour ratifier dans les meilleurs délais le pacte international relatif aux droits civils et politiques. Les deux parties confirment l'importance du dialogue euro-chinois sur les Droits de l'Homme et souhaitent son renforcement"

Par ailleurs, sur la question de la levée de l'embargo européen sur la vente d'arme léthales à la Chine, décrété en 1989 à la suite du massacre de Tien Anmen, levée appuyée fortement par la France, la position de la diplomatie française est la suivante

- Aucun embargo n'est fait pour durer et nul ne peut nier que la Chine ait changé depuis 1989

- La France ne considère pas la Chine comme un marché potentiel important et cela pour deux raisons : la Chine est autosuffisante en matière d'armement conventionnel et nucléaire. Elle ne désire pas se lier par des contrats de maintenance exigeants, indispensable pour les matériels aériens, par ailleurs d'un coût jugé trop élevé.

Il n'y aurait donc pas, contrairement aux affirmations de la presse américaine, de perspectives de vente de Rafales ou de Mirages. En revanche, la Chine serait demandeuse en matière de technologies sophistiquées de communication et d'observation (satellites).

Même si l'embargo était levé, ces exportations resteraient sous le contrôle du code de bonne conduite signé par tous les membres de l'Union européenne. La levée éventuelle de l'embargo sur les armes léthales apparaît donc comme une mesure essentiellement politique, destiné à encourager les changements en Chine.

Remarques du CSPT

Cette vision nous semblerait infiniment plus convaincante si elle pouvait être fondée sur des faits. Or nous n'avons trouvé nulle part et il ne nous a pas été fourni d'analyse argumentée par des actes de la supposée progression en matière de droits humains et politiques. Il serait donc extrêmement léger de la part de l'Europe de se départir sans la moindre contrepartie de tout moyen d'influencer l'évolution démocratique et l'ouverture du dialogue sino-tibétain.

Nous souhaitons donc qu'avant toute décision de la part des

membres de L'Union Européenne **il soit procédé à la publication d'un bilan argumenté sur d'éventuelles progressions en matière de droits humains et politiques** (et non pas à un seul débat d'experts)

Pour cela les autorités européennes doivent impérativement se doter d'une structure ad-hoc, dans le cadre des rencontres Chine-Union européenne, à savoir **un secrétariat permanent susceptible de tenir, en temps réel, un bilan des évolutions constatées**, afin de les encourager et de coopérer, si nécessaire et sur demande de la Chine, à leur bonne mise en place.

Un rôle tout particulier devrait être confié à un Haut fonctionnaire représentant l'intérêt de l'Europe, maintes fois exprimé par ses élus, **pour une solution négociée de la question tibétaine.**

C'est pourquoi nous avons l'intention, aux côtés de nos élus, de poursuivre nos actions dans ce sens.

Nouvelles du Tibet

Tenzin Delek Rinpoché : réclamons sa libération

Selon le ministère des Affaires étrangères allemand, qui a accompli une démarche auprès de l'Union européenne, le ministre chinois des Affaires étrangères aurait affirmé le 4 février 2004 que Tenzin Delek Rinpoche était incarcéré à la prison de Tuandong, au Sichuan, et qu'il serait en bonne santé.

La suspension de la peine de mort, qui lui a été infligée le 2 décembre 2002, serait valable pour une durée de deux ans à partir de cette date. Si aucun élément négatif au sujet de sa conduite n'intervenait d'ici là, cette suspension serait transformée en une peine de prison à vie, selon l'article 50 de la Loi criminelle chinoise.

NdR Il semble donc que le risque de son exécution le 7 avril prochain reste infondé.

Il n'en reste pas moins que la mobilisation en faveur de sa libération et de la révision de son procès inique demeure un impératif, comme le souligne Free Tibet Campaign en Angleterre.

Source : ICT Allemagne, Free Tibet Campaign, 4 fév. 04.

145 détenus d'opinion identifiés au Tibet

L'organisation londonienne fournit dans son dernier rapport l'identité de 145 prisonniers, précisant toutefois qu'il ne s'agit là que de celles et ceux qui ont pu être repérés avec certitude, l'information sur les détentions demeurant très peu transparente.

En réalité le nombre des détenus pourrait être de 10 à 20 cas supérieur, certaines instances de détention demeurant totalement opaques aux groupes de surveillance internationaux.

De nombreuses statistiques sont fournies sur l'âge, le sexe des détenus ainsi que sur les peines prononcées et les conditions de détention. Au nombre des femmes emprisonnées à la prison N°1 de Lhassa (Drapchi) figurait la mère du jeune Panchen Lama reconnu par le Dalaï Lama, Gedun Choekyi Nyima, dont les autorités chinoises affirment qu'il est simplement, lui et sa famille, retenu au secret dans un lieu choisi par ces derniers.

Géographiquement, le rapport remarque un léger déclin des incarcérations au Qinghai et au Gansu (Amdo) tandis que la répression a augmenté au Sichuan (Kham) et particulièrement dans les préfectures tibétaines de Kardzé et de Ngapace.

De très nombreux soutiens à Tenzin Delek Rinpoche, originaire de la région, se sont exprimés dans la population de ces préfectures. C'est là également que les autorités chinoises ont procédé, en 2000, à la dislocation par la force de l'Université bouddhique de Sertar, dont le maître très respecté Khenpo Jigmé Phuntsok est décédé le 7 janvier 2004.

Ce rapport est disponible en anglais sur www.tibetinfo.net

Projet de route abandonné

Selon des sources convergentes, le projet de route circulaire autour du Mont Kailash a été définitivement abandonné par les autorités de la région car risquant de porter atteinte à l'environnement. Ce projet avait été fortement dénoncé par plusieurs associations qui y voyaient également une atteinte au caractère sacré du lieu non seulement pour les Bönpos et les Bouddhistes tibétains mais aussi pour les dévôts indiens du dieu Shiva, dont le culte est lié à cette montagne. Déjà de nombreuses routes nouvelles ont été construites pour favoriser le tourisme dans cette région.

Lourdes condamnation de moines bouddhistes

Trois moines tibétains du monastère de Khangmar, dans la préfecture tibétaine de Ngaba au Sichuan, ont été condamnés à 12 ans de prison chacun pour avoir peint un drapeau tibétain et avoir eu en leur possession des photos du Dalaï Lama. Aucune loi n'interdit aux moines de posséder des photos de leur maître spirituel. Néanmoins les autorités établissent de la manière la plus arbitraire et en fonction de leur choix une distinction entre usage religieux et usage politique, supposé "encourager le séparatisme". Les trois moines en question semblaient occuper des positions importantes au sein du monastère. Deux autres moines du même monastère, dont un est hospitalisé, sont en instance de jugement.

Pétition des réformateurs chinois

102 personnalités intellectuelles, écrivains, juristes, économistes et dissidents célèbres ont rendu publique sur internet le 1^{er} février une pétition réclamant une définition claire et précise du champ d'application de la "loi sur la subversion", qui sert généralement de couverture aux arrestations de dissidents et d'opposants, et notamment d'internautes comme Du Daobin, un écrivain sur le web arrêté l'an dernier. Parmi les signataires figurent de nombreux universitaires comme He Weifang, Liu Juning et Liu Xiaobo, qui a déjà subi plusieurs internements sous couvert de cette loi. A la manière dont le pouvoir réagira à cette expression de la société civile, on pourra juger de la détermination à avancer dans le domaine de l'état de droit et de la protection des citoyens, affirmée lors des voyages officiels du nouveau dirigeant chinois

Aidez-nous à poursuivre l'action

La période qui vient de s'écouler a montré combien il était important de diffuser auprès des élus et des médias **une information fiable** et combien **la bonne entente entre de nombreuses associations entraînait des résultats positifs.**

Aidez nous à poursuivre notre action, en:

- adhérant au Comité de Soutien au Peuple Tibétain,
- vous abonnant à la lettre du Tibet
- adressant vos dons au CSPT

Je souhaite adhérer au C.S.P.T.

- Adhésion : 25 Euros
- Etudiant/chômeur : 15 Euros
- Adhésion Bienfaiteur : 70 Euros

Abonnement Lettre du Tibet (10 n°)

- Abonnement : 25 Euros
 - Bienfaiteur : 70 Euros
- CSPT 174 Bd E. Decros 93260 Les Lilas

LT 73

Pour votre adhésion ou abonnement, merci de cocher les cases qui vous conviennent.

Nom :

Adresse :

CP Ville

E-mail :@